Nations Unies E/CN.17/IFF/1999/1

Conseil économique et social

Distr. générale
7 avril 1999
Français
Original: anglais

Commission du développement durable
Forum intergouvernemental sur les forêts
Troisième session
Genève, 3-14 mai 1999
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Encourager et faciliter l'application des mesures proposées par le Groupe intergouvernemental sur les forêts, et examiner, suivre et faire connaître les progrès accomplis en matière de gestion, de conservation et de mise en valeur durable de tous les types de forêts :
   a) Encourager et faciliter l'application des mesures;
   b) Suivre les progrès de cette application.
3. Questions laissées en suspens et autres questions que soulèvent les éléments de programme du Groupe intergouvernemental :
   a) Besoins en ressources financières;
   b) Commerce et environnement;
   c) Transfert de technologies écologiquement saines à l'appui d'une gestion durable des forêts;
   d) Questions que soulèvent les éléments du programme du Groupe intergouvernemental et qu'il convient de mieux définir :
      i) Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts;
      ii) Connaissances traditionnelles dans le domaine des forêts;
      iii) Préservation des forêts et zones protégées;
      iv) Recherche forestière;
      v) Évaluation commerciale des biens et services forestiers;
      vi) Instruments économiques, politiques fiscales et dispositions du régime foncier;

99-10063 (F) 190499 200499

vii) Avenir de l'offre et de la demande de produits ligneux et non ligneux;

viii) Évaluation, surveillance et reconstitution du couvert forestier dans les zones dont l'écologie est fragile;

e) Travaux menés dans le domaine des forêts par les organisations internationales et régionales en vertu des instruments internationaux en vigueur.

4. Arrangements et mécanismes internationaux visant à promouvoir la gestion, la conservation et la mise en valeur durable de tous les types de forêts.

5. Questions diverses.

6. Ordre du jour provisoire de la quatrième session du Forum.

7. Adoption du rapport du Forum sur les travaux de sa troisième session.

Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

L'article 7 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social dispose qu'au début de chaque session, le Forum intergouvernemental sur les forêts adopte l'ordre du jour de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire.

À sa première session, le Forum a souligné la nécessité d'une approche ciblée et équilibrée de ses travaux en ce qui concerne le mandat énoncé dans le Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21 (résolution S-19/2, annexe, de l'Assemblée générale) et que le Conseil économique et social a reconfirmé dans sa résolution 1997/65. Il a aussi souligné que, compte tenu des bons résultats obtenus par le Groupe intergouvernemental sur les forêts, il fallait poursuivre sur la lancée et, par ailleurs, se concentrer sur l'application des propositions d'action et sur les questions sur lesquelles le consensus international ne s'était pas encore fait. Le Forum a donc décidé que les travaux de ses futures sessions porteraient sur trois catégories interdépendantes, qui devraient recevoir la même attention au niveau intergouvernemental. Les éléments de programme qui seront en conséquence examinés à la troisième session au titre des points 2 à 4 de l'ordre du jour sont les suivants :

Éléments de programme du Forum intergouvernemental sur les forêts*

I. Encourager et faciliter l'application des mesures proposées par le Groupe intergouvernemental sur les forêts, et examiner, suivre et faire connaître les progrès accomplis en matière de gestion, de conservation et de mise en valeur durable de tous les types de forêts :

a) Encourager et faciliter l'application des mesures;

b) Suivre les progrès de cette application.

II. Examiner les questions laissées en suspens et les autres questions que soulèvent les éléments de programme du Groupe intergouvernemental sur les forêts :

a) Besoins en ressources financières;

b) Commerce et environnement;

* Voir E/CN.17/IFF/1997/4, par. 7.

c) Transfert de technologies écologiquement rationnelles à l'appui d'une gestion durable des forêts;

d) Questions qu'il convient de mieux définir :

i) Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts;

ii) Connaissances traditionnelles dans le domaine des forêts;

iii) Conservation des forêts et zones protégées;

iv) Recherche forestière;

v) Évaluation commerciale des biens et services forestiers;

vi) Instruments économiques, politiques fiscales et dispositions du régime foncier;

vii) Avenir de l'offre et de la demande de produits ligneux et non ligneux;

viii) Évaluation, surveillance et reconstitution du couvert forestier dans les zones dont l'écologie est fragile;

e) Travaux menés dans le domaine des forêts par les organisations internationales et régionales.

III. Arrangements et mécanismes internationaux visant à promouvoir la gestion, la conservation et l'exploitation écologiquement rationnelle de tous les types de forêts.

Conformément aux directives sur les modalités de travail données par la Commission du développement durable dans sa décision portant création du Groupe intergouvernemental sur les forêts, que le Conseil économique et social a approuvé par sa décision 1995/226, les organisations intergouvernementales et toute la gamme des organisations non gouvernementales, ainsi que d'autres groupes, peuvent participer en qualité d'observateurs aux travaux du Forum intergouvernemental sur les forêts, cette participation étant pleine et entière et ouverte à tous, conformément au Règlement intérieur et à la pratique de la Commission du développement durable.

Le Forum intergouvernemental sur les forêts fera appel, entre autres, aux ressources et aux compétences techniques de l'Équipe de travail interorganisations de haut niveau sur les forêts et autres organisations compétentes appartenant ou non au système des Nations Unies, ainsi qu'aux secrétariats des conventions pertinentes, et acceptera les contributions appropriées des organisations non gouvernementales. Le Forum a encouragé les grands groupes à participer à toutes les activités de son programme de travail.

À sa deuxième session, le Forum a rappelé l'importance des réunions d'experts que les gouvernements avaient organisées en vue de réaliser des études à l'appui de ses activités, et s'est en particulier félicité d'un certain nombre d'initiatives qui devaient constituer une contribution précieuse à ses travaux futurs.

Le Forum a rappelé l'accord conclu à sa première session, à savoir que toutes les catégories de programme de travail figurant dans son mandat pourront faire l'objet de remaniements d'ici la quatrième session.

À sa deuxième session, le Forum a tenu des discussions de fond sur les éléments de programme I.a (Encourager et faciliter l'application des mesures proposées par le Groupe intergouvernemental sur les forêts), II.b (Commerce et environnement), II.c (Transfert de technologies écologiquement rationnelles à l'appui d'une gestion durable des forêts) et II.e (Travaux menés dans le domaine des forêts par les organisations internationales et

régionales en vertu des instruments en vigueur). À sa troisième session, le Forum procédera à un nouvel examen de ces éléments de programme.

Les éléments de programme qui avaient fait l'objet de discussions préliminaires lors de la deuxième session et feront l'objet d'un débat de fond lors de la troisième session sont les suivants : I.b (Suivi des progrès de l'application des mesures proposées par le Groupe intergouvernemental sur les forêts), II.a (Besoins en ressources financières), II.d i) viii) (Questions qu'il convient de mieux définir) et III (Arrangements et mécanismes internationaux visant à promouvoir la gestion, la conservation et l'exploitation écologiquement rationnelle de tous les types de forêts).

Comme à ses sessions antérieures, le Forum constituera des groupes de travail de session, étant entendu que deux d'entre eux au maximum se rencontreront simultanément. On trouvera à l'annexe I ci-dessous le projet d'organisation des travaux pour la troisième session du Forum et à l'annexe II la liste des pays membres.

2. Encourager et faciliter l'application des mesures proposées par le Groupe intergouvernemental sur les forêts, et examiner, suivre et faire connaître les progrès accomplis en matière de gestion, de conservation et de mise en valeur durable de tous les types de forêts

a) Encourager et faciliter l'application des mesures

Au titre de cet alinéa, **qui donnera lieu à un débat de fond**, le Forum examinera une note succincte du Secrétariat. Comme il s'agit d'un élément de programme important pour de nombreux pays, il se peut que des idées nouvelles soient avancées au cours des travaux.

Documentation

Note du Secrétariat : Encourager et faciliter l'application des mesures proposées (E/CN.17/IFF/1999/2)

b) Suivre les progrès de cette application

Au titre de cet alinéa, **qui donnera lieu à un débat de fond**, le Forum examinera un rapport du Secrétaire général. dans lequel sont présentées, conformément aux directives fournies par le Forum à sa deuxième session, des propositions préliminaires relatives à l'établissement de rapports sur la législation, les politiques générales, les programmes et les procédures d'une part, et une évaluation des tendances observées en ce qui concerne l'état de tous les types de forêts d'autre part. Le rapport donne également un bref aperçu de l'intégration des systèmes d'établissement de rapports prévus par les processus et instruments et des problèmes techniques, financiers et politiques connexes. La conclusion du rapport est consacrée à d'autres possibilités d'action.

Documentation

Rapport du Secrétaire général : Suivi des progrès réalisés dans l'application des mesures proposées (E/CN.17/IFF/1999/3)

3. Questions laissées en suspens et autres questions que soulèvent les éléments de programme du Groupe intergouvernemental sur les forêts

a) Besoins en ressources financières

Dans le rapport qu'il a établi au titre de cet alinéa, et **qui donnera lieu à un débat de fond**, le Secrétaire général fait valoir que, dans la plupart des pays en développement, le

secteur forestier a d'importants besoins en matière de financement de la gestion durable des forêts mais qui se heurte à de nombreux obstacles. Certaines de ces difficultés et les mécanismes de financement qui pourraient permettre de les surmonter font l'objet du rapport du Secrétaire général, dont on trouvera les conclusions détaillées et les propositions d'action à la section III ci-dessous.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les besoins en ressources financières (E/CN.17/IFF/1999/4)

b) Commerce et environnement

À l'issue du débat de fond consacré à cet alinéa au cours de la deuxième session du Forum, les participants ont présenté des conclusions et des propositions préliminaires dont le texte comporte de très nombreuses variantes (E/CN.17/IFF/1998/14, sect. II.B). À sa troisième session, le Forum réexaminera cette question, **sur laquelle les participants feront le point**, et sera saisi d'une note succincte du Secrétariat. Les participants ont insisté sur la nécessité de poursuivre dans le cadre du Forum les analyses et les négociations relatives à l'ensemble du texte afin d'aboutir à des résultats concrets et à un consensus plus large lors de la troisième session.

Documentation

Note du Secrétariat sur le commerce et l'environnement (E/CN.17/IFF/1999/5)

c) Transfert de technologies écologiquement rationnelles à l'appui d'une gestion durable des forêts

À l'issue des débats de la deuxième session sur cet alinéa, les participants ont présenté un texte comportant de très nombreuses variantes (E/CN.17/IFF/1998/14, sect. II.C). Certaines des questions sont extrêmement controversées et ne seront vraisemblablement pas réglées à la troisième session. Le Forum réexaminera l'alinéa, **sur lequel les participants feront le point**, et s'efforcera de trouver un consensus sur les paragraphes prêtant à controverse.

Documentation

Note du Secrétariat sur le transfert de technologies écologiquement rationnelles à l'appui d'une gestion efficace à long terme des forêts (E/CN.17/IFF/1999/6)

d) Questions qu'il convient de mieux définir

Cet alinéa, **qui fera l'objet d'un débat de fond**, couvre huit thèmes distincts. À l'issue des débats de fond de la deuxième session, les coprésidents ont présenté des résumés portant sur chacun des huit thèmes (E/CN.17/IFF/1998/14, sect. II.D et E) et donné des instructions au Secrétariat pour l'établissement des documents pertinents aux fins des travaux de la troisième session. Le Forum examinera donc huit rapports du Secrétaire général ainsi que trois rapports sur les processus internationaux dont il devra être tenu compte.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les questions qu'il convient de mieux définir :

Causes profondes du déboisement (E/CN.17/IFF/1999/7)

Connaissances traditionnelles dans le domaine des forêts (E/CN.17/IFF/1999/8)

Évaluation, surveillance et reconstitution du couvert forestier dans les zones dont l'écologie est fragile (E/CN.17/IFF/1999/9)

Préservation des forêts et zones protégées (E/CN.17/IFF/1999/10)

Recherche forestière (E/CN.17/IFF/1999/11)

Évaluation commerciale des biens et services forestiers (E/CN.17/IFF/1999/12)

Instruments économiques, politiques fiscales et dispositions du régime foncier (E/CN.17/IFF/1999/13)

Avenir de l'offre et de la demande de produits forestiers ligneux et non ligneux (E/CN.17/IFF/1999/14)

Lettre datée du 2 février 1999, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Autriche et de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le rapport relatif aux consultations internationales sur les systèmes de recherche et d'information en matière de foresterie (Gmunden (Autriche), 7-10 septembre 1998) (E/CN.17/IFF/1999/17)

Lettre datée du 16 février 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Costa Rica auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le rapport sur les travaux du séminaire international sur les causes sous-jacentes du déboisement et de la dégradation forestière (San José (Costa Rica), 18-22 janvier 1999) (E/CN.17/IFF/1999/18)

Lettre datée du 9 février 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le rapport du Président du Programme international concerté pour l'évaluation et la surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts (E/CN.17/IFF/1999/19)

e) Travaux menés dans le domaine des forêts par les organisations internationales et régionales en vertu des instruments internationaux en vigueur

À l'issue du débat de fond sur cet alinéa, à la deuxième session, les participants ont présenté un texte sans variantes (E/CN.17/IFF/1998/14, sect. II.F). Le Forum a toutefois demandé au Secrétariat d'approfondir son analyse, dont les résultats feront l'objet d'une note qui sera soumise au Forum à sa troisième session dans le cadre d'**un nouvel examen** de l'alinéa.

Documentation

Note du Secrétariat : Travaux menés dans le domaine des forêts par les organisations internationales et régionales en vertu des instruments internationaux en vigueur (E/CN.17/IFF/1999/15)

4. Arrangements et mécanismes internationaux visant à promouvoir la gestion, la conservation et l'exploitation écologiquement rationnelle de tous les types de forêts

Ce point donnera lieu à **un débat de fond** à la troisième session. À l'issue de la deuxième session, les coprésidents ont présenté un résumé mettant l'accent sur certaines idées générales (E/CN.17/IFF/1998/14, sect. III), mais les travaux ont avant tout permis de fournir des orientations pour les sessions à venir. À sa troisième session, le Forum pourra, espère-t-on, commencer à identifier les éléments qui permettraient de négocier un arrangement ou un mécanisme, comme prévu dans son mandat. Le débat devrait en conséquence privilégier l'élaboration d'un accord sur un liste d'«éléments» qui constitueraient un programme

international d'action prioritaire. Le Forum fera rapport sur ses travaux à la Commission du développement durable à sa huitième session, en l'an 2000. Sur la base de ce rapport, et sous réserve de la décision que prendra la Commission à sa huitième session, le Forum poursuivra ses travaux en élaborant un processus intergouvernemental pour négocier de nouveaux arrangements et mécanismes ou un document ayant force obligatoire concernant tous les types de forêts.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les dispositifs internationaux visant la gestion, la conservation et l'exploitation écologiquement rationnelle de tous les types de forêts (E/CN.17/IFF/1999/16)

5. Questions diverses

6. Ordre du jour provisoire de la quatrième session du Forum

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Secrétaire général soumettra un projet d'ordre du jour provisoire pour la session suivante du Forum, en indiquant les documents qui seront soumis au titre de chaque point de l'ordre du jour et la décision de l'organe délibérant qui a autorisé leur rédaction, afin de permettre au Forum d'examiner ces documents du point de vue de la contribution qu'ils apportent à ses travaux et de l'urgence et de la pertinence qu'ils présentent eu égard à la situation existante.

7. Adoption du rapport du Forum sur les travaux de sa troisième session

Par sa résolution 1997/65, le Conseil économique et social, rappelant sa décision 1995/226, dans laquelle il a approuvé la création d'un groupe intergouvernemental spécial à composition non limitée sur les forêts, chargé de rechercher un consensus et de formuler des propositions coordonnées en vue d'une action pour la gestion, la conservation et le développement durable de tous les types de forêts, a décidé de créer, sous l'égide de la Commission du développement durable, un forum intergouvernemental spécial à composition non limitée sur les forêts, qui fera rapport à la Commission du développement durable en 2000. Le Forum est chargé d'encourager et de faciliter l'application des mesures proposées par le Groupe intergouvernemental sur les forêts et d'examiner, de suivre et de faire connaître les progrès accomplis en matière de gestion, de conservation et de mise en valeur durable de tous les types de forêts, ainsi que d'examiner les questions laissées en suspens que soulèvent les éléments de programme du Groupe intergouvernemental, en particulier le commerce et l'environnement dans leurs rapports avec les produits et services forestiers, le transfert de techniques et les besoins de ressources financières.

En outre, comme l'a décidé l'Assemblée générale à sa dix-neuvième session extraordinaire (voir résolution S-19/2, annexe, par. 40, de l'Assemblée générale), le Forum devrait également identifier les divers éléments et tenter d'obtenir un consensus sur les arrangements et les mécanismes internationaux, par exemple un instrument ayant force obligatoire (voir également ci-dessus les annotations relatives au point 4).

Annexe I

Projet d'organisation des travaux

Le projet d'organisation des travaux de la troisième session du Groupe intergouvernemental sur les forêts de la Commission du développement durable a été élaboré sur la base des consultations informelles menées par les Coprésidents.

Semaine du 3 au 7 mai 1999

Lundi 3 mai

Matin		Séance plénière
		Ouverture de la session
	Point 1	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
		Exposés d'ordre général
	Point 2 b)	Groupe de travail I : élément de programme I.b (Suivi des progrès de l'application des mesures proposées)
	Point 3 d)	Groupe de travail II : élément de programme II.d vii) (Avenir de l'offre et de la demande de biens et services ligneux et non ligneux)
Après-midi	*Point 2 b)*	Groupe de travail I : élément de programme I.b (*suite*)
	Point 3 d)	Groupe de travail II : élément de programme II.d vii) (*suite*)

Mardi 4 mai

Matin	*Point 3 d)*	Groupe de travail : élément de programme II.d i) (Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts)
	Point 3 d)	Groupe de travail II : élément de programme II.d v) (Évaluation commerciale des biens et services forestiers)
Après-midi	*Point 3 d)*	Groupe de travail I : élément de programme II.d ii) (Connaissances traditionnelles dans le domaine des forêts)
	Point 3 d)	Groupe de travail II : élément de programme II.d vi) (Instruments économiques, politiques fiscales et dispositions du régime foncier)

Mercredi 5 mai

Matin	*Point 3 d)*	Groupe de travail I : élément de programme II.d iii) (Conservation des forêts et zones protégées)
	Point 3 a)	Groupe de travail II : élément de programme II.a (Besoins en ressources financières)
Après-midi	*Point 3 d)*	Groupe de travail I : élément de programme II.d iv) (Recherche forestière)
	Point 3 d)	Groupe de travail II : élément de programme II.d viii) (Évaluation, surveillance et reconstitution du couvert forestier dans les zones dont l'écologie est fragile)

Jeudi 6 mai

Matin	*Point 4*	Séance plénière
		Élément de programme III (Arrangements et mécanismes internationaux visant à promouvoir la gestion, la conservation et l'exploitation écologiquement rationnelle de tous les types de forêts)
Après-midi	*Point 2 a)*	Groupe de travail I : élément de programme I.a (Encourager et faciliter l'application des mesures proposées)
	Point 3 b)	Groupe de travail II : élément de programme II.b (Commerce et environnement)

Vendredi 7 mai

Matin	*Point 3 e)*	Groupe de travail I : élément de programme II.e (Travaux menés dans le domaine des forêts par les organisations internationales et régionales en vertu des instruments en vigueur)
	Point 3 c)	Groupe de travail II : élément de programme II.c (Transfert de technologies écologiquement rationnelles à l'appui d'une gestion durable des forêts)
Après-midi	*Points 2 à 4*	Séance plénière
		Échange d'informations sur les travaux des groupes de travail
		Élément de programme III (*suite*)

Semaine du 10 au 14 mai

Lundi 10 mai

Matin	*Point 2 b)*	Groupe de travail I : élément de programme I.b (*suite*)
	Point 3 d)	Groupe de travail II : éléments de programme II.d vii) et viii) (*suite*)
Après-midi	*Point 3 d)*	Groupe de travail I : éléments de programme II.d i) et ii) (*suite*)
	Point 3 d)	Groupe de travail II : éléments de programme II.d v) et vi) (*suite*)

Mardi 11 mai

Matin	*Point 3 d)*	Groupe de travail I : éléments de programme II.d iii) et iv) (*suite*)
	Point 3 a)	Groupe de travail II : élément de programme II.a (*suite*)
Après-midi	*Point 4*	Séance plénière
		Élément de programme III (*suite*)

Mercredi 12 mai

Matin	*Points 2 a) et 3 e)*	Groupe de travail I : éléments de programme I.a et II.e (*suite*)
	Points 3 b) et c)	Groupe de travail II : éléments de programme II.b et II.c (*suite*)
Après-midi	*Point 2 b)*	Groupe de travail I : élément de programme I.b (*suite*)
	Point 3 a)	Groupe de travail II : élément de programme II.a (*suite*)

Jeudi 13 mai

Matin	*Point 3 d)*	Groupe de travail I : éléments de programme II.d i) à iv) (*suite*)
	Point 3 d)	Groupe de travail II : éléments de programme II.d v) à viii) (*suite*)
Après-midi	*Point 4*	Séance plénière
		Élément de programme III (*suite*)

Vendredi 14 mai

Matin		Séance plénière
	Point 5	Questions diverses
Après-midi	*Point 6*	Ordre du jour provisoire de la quatrième session du Forum
	Point 7	Adoption du rapport sur les travaux du Forum à sa troisième session
		Clôture de la troisième session

Annexe II

Pays membres du Forum intergouvernemental sur les forêts de la Commission du développement durable

Algérie
Angola
Allemagne
Belgique
Brésil
Bulgarie
Cameroun
Canada
Chine
Colombie
Côte d'Ivoire
Cuba
Djibouti
Égypte
Espagne
États-Unis d'Amérique
Ex-République yougoslave de Macédoine
Fédération de Russie
Finlande
France
Guyana
Hongrie
Inde
Indonésie
Iran (République islamique d')
Irlande
Italie
Japon
Kazakhstan
Liban
Maurice
Mauritanie
Mexique
Mozambique
Nicaragua
Niger
Nouvelle-Zélande
Panama
Paraguay
Pays-Bas
Pérou
Philippines
Portugal
République de Corée
République démocratique du Congo
République populaire démocratique de Corée
République tchèque
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Slovaquie
Sri Lanka
Soudan
Tunisie
Venezuela